

**RESUME DE LA PRESENTATION DE L'IEPF-OIF AU 7^e FORUM
MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE
OUAGADOUGOU**

9-11 octobre 2009

**« L'Initiative climat et développement de la Francophonie »
(ICDF)**

Contexte en enjeu

Depuis plus de 2 décennies, des recherches, études et analyses sont entreprises par des scientifiques, des universitaires et autres spécialistes de l'environnement de la Communauté Internationale sur les changements climatiques, pour déceler les conséquences de leurs impacts négatifs sur les politiques de développement économique et social et trouver ainsi des réponses et solutions permettant d'y faire face.

Des instruments internationaux juridiquement contraignants (la Convention-Cadre de Nations-unies sur les Changements climatiques -CCNUCC 1992 et le Protocole de KYOTO sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre/GES- PK 1997) sont adoptés comme moyens institutionnels et techniques pouvant contribuer à la maîtrise, sinon la réduction des impacts négatifs provenant des émissions de GES.

Une dynamique d'échanges et de négociations s'est ainsi enclenchée entre les pays, sous l'égide de Nations-Unies, depuis la conférence de RIO de 1992 sur l'environnement et le développement, qui a vu l'adoption de la CCNUCC. Elle a eu pour objectif de donner un contenu concret aux engagements juridiques des pays à travers des actions de réduction des émissions de GES et de développement durable à identifier et à mettre en application par les signataires.

Le PK en a découlé de même que le Plan d'Action du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg 2002 dans son chapitre relatif aux changements climatiques. Il a été noté depuis lors, une certaine intensité des appels et exigences nécessaires pour réduire les émissions de GES, de la part des scientifiques et autres spécialistes de l'environnement afin d'assurer une stabilité du climat moins nocive pour les actions de développement. Malheureusement ces appels sont généralement restés sans réponse au niveau des politiques et programmes exécutés dans les différents secteurs du développement économique et social.

De fait, le réchauffement climatique a accéléré et s'est imposé avec ses conséquences négatives sur les conditions de vie des populations, à travers les inondations, la sécheresse-désertification, les vagues de chaleur et autres dégradations et pertes de ressources de l'environnement, utiles à la survie des habitants de la Terre. Aujourd'hui un besoin urgent d'action se fait sentir à tous les niveaux. Ainsi par la force des choses, l'intégration et la prise en compte des CC dans toutes les politiques sectorielles de développement durable deviennent des obligations pour toutes les catégories d'acteurs de développement, du décideur politique de l'administration centrale au simple citoyen en passant par le secteur privé, les collectivités locales, les ONG et autres association de la société civile. Il faut agir sur les activités quotidiennes des populations, sur les modes de production et de consommation non viables qui sont à bannir au profit d'actions et de technologies sobres en carbone.

La Francophonie, à travers son Institut de l'Énergie et de l'Environnement basé à Québec depuis plus de 20ans, a régulièrement suivi et participé aux échanges et négociations internationaux sur les CC et essayé d'apporter sa contribution à la recherche de moyens techniques de lutte contre les émissions de GES. Pour sa participation au 7^{ème} FMDD, elle propose de partager son expérience avec l'expertise qui y sera présente.

Initiative climat et développement de la Francophonie (ICDF)

La mission principale de l'IEPF-OIF est de contribuer à la formation et au renforcement de capacités des acteurs de développement de pays en développement francophones pour élaborer et mettre en œuvre leurs politiques énergétiques et environnementales. L'IEPF-OIF détient ainsi des avenues indiquées pour intervenir dans les actions de réduction des émissions de GES, en faisant la promotion et la vulgarisation des politiques d'efficacité énergétique, de valorisation des énergies renouvelables, de maîtrise et d'utilisation des outils de gestion de l'environnement pour le développement durable, tels que l'étude d'impact environnemental préalable, l'analyse ou l'évaluation stratégique environnementale entre autres.

Parallèlement à ces actions, l'IEPF a développé à partir de 2006, après la 11^{ème} conférence des parties de la CCNUCC et la 1^{ère} réunion des parties au PK de Montréal qui ont consacré l'entrée en vigueur du PK, une initiative francophone sur climat et développement dont les objectifs principaux sont les suivants :

- appuyer et accompagner la participation des négociateurs des PED francophones au processus en mettant à leur disposition des guides et autres documents techniques d'explication des différents points de discussion
- organiser des ateliers de formation sur les techniques de négociation
- appuyer la mise en place de structures institutionnelles requises au niveau national pour le suivi et l'application de la convention et du protocole (autorité nationale désignée- AND, bureau pour le Mécanisme de Développement Propre MDP)
- réaliser des études d'identification des projets potentiels éligibles au MDP et contribuer à leur promotion
- entreprendre des études sur les méthodologies d'intégration des CC dans les politiques sectorielles de développement durable dans les pays en développement

L'ambition de cette initiative est de travailler avec les PED pour démontrer que si les impacts négatifs des CC contribuent à aggraver les situations de pauvreté déjà connues et vécues par les populations, ils peuvent et doivent être aussi perçus comme un défi prioritaire de développement à relever. Et ce défi se réaliserait à travers une nouvelle conception et démarche stratégique de développement avec des modes de production et de consommation durable qui seraient les gages de l'amélioration des conditions de vie des populations. Cela reviendrait à faire ainsi l'économie d'une étape de développement non rationnel connu par les pays développés.

Il est prouvé que les moyens technologiques et financiers existent et sont à la portée des hommes. Il ne manque que la volonté politique d'engagement solidaire, juste et équitable des décideurs des pays avec des actions concrètes relatives à un changement de méthodologies d'approche et de gestion du développement. Comme nous le savons, tout changement nécessite certainement un temps de connaissance, de maîtrise et d'adaptation ou d'appropriation de la nouvelle vision ou démarche à élaborer et à mettre en œuvre. Le continent africain, un des plus vulnérables et la moins polluante et polluée pour le moment, doit saisir cette opportunité offerte par les moyens techniques et financiers disponibles dans la lutte contre les CC en termes de programmes d'adaptation, d'atténuation et de transfert de technologies. L'unanimité est aujourd'hui faite dans la

Communauté Internationale sur la nécessité de trouver un régime meilleur pour le climat et le développement. Le processus de négociation suit son cours autour des questions de CC et verra éventuellement un issu en décembre à Copenhague lors de la 15^{ème} conférence des parties.

Les pays africains s'y préparent activement. La Conférence Ministérielle Africaine de l'Environnement a adopté une Déclaration en mai à Nairobi qui a été validée par l'Union Africaine sous forme de décision demandant, non seulement l'élaboration d'une position commune africaine dans les négociations sur les CC, mais aussi une intégration et une prise en charge effective de ces questions dans toutes les politiques de développement économique et social. La Francophonie a pris part à ces échanges à côté des pays en contribuant à la mise à disposition d'informations pertinentes dans le cadre de l'ICDF.

L'ICDF a développé en collaboration avec le MAEE/France, l'ADEME, et le PNUE un projet intitulé Négociation Climat pour Toute l'Afrique Réussie (NECTAR) dont l'objectif est d'alimenter par des informations et données techniques la construction de position des pays autour des questions de développement durable. Il s'agit en quelque sorte de contribuer à ramener le développement durable au cœur des négociations sur les CC, afin que le futur régime soit constitué d'actions concrètes permettant la réduction des émissions de GES, mais aussi l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres de la Planète.

Ce projet développe actuellement des études relatives aux impacts des CC dans 6 secteurs de développement économique et social : Agriculture, Énergie, Eau-Assainissement, Forêt, Bâtiment-Urbanisme, Transport. Le but est de trouver à partir des 4 axes de négociation du Plan d'action de Bali – la vision partagée, l'adaptation/atténuation, le transfert de technologies, les moyens financiers-- les voies et moyens adéquats et appropriés de gestion intégrée des impacts négatifs des CC dans les politiques de développement durable des différents secteurs économique et social.